

| RGPD / GDPR |

Avis de décès

Contact |

S'abonner |

Epaper |

Le Quotidien

INDÉPEN

LUXEMBOURG ▾

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ ▾

ECONOMIE ▾

INTERNATIONAL ▾

GRANDE RÉGION ▾

🏠 Accueil | Politique et société | Quand les citoyens aménagent le territoire

Tweet

 Partager 0

Partager

Quand les citoyens aménagent le territoire

👤 Auteur : Audrey Somnard 📁 Dans Politique et société ⌚ Mis à jour le 25/10/17 11:56 | 📅 Publié le 25/10/17 11:45



(Photo : Alain Rischard / Editpress)

La situation est catastrophique en termes de développement spatial du pays. Les bouchons nous le rappellent tous les jours. Pour rééquilibrer le tout, les citoyens sont appelés à la rescousse.

Le ministre du Développement durable a fait le point, mardi, sur la refonte du programme

DC

Vi
la
av

Vi
se
co

[D
Lc
as
pè

Il
éc
rè

Cc
Lu



Si la population doit être étroitement liée au processus de refonte du programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT), autant qu'elle sache pourquoi ça coince sur les routes du pays. C'est ce que le ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch (déi gréng), a expliqué en premier lieu hier, statistiques en main.

La population a augmenté de 37 % dans les communes rurales ces 15 dernières années et les emplois, dans ces mêmes zones, ont augmenté de 89 %. Il s'agit de communes souvent mal desservies par les transports publics ou le réseau autoroutier et qui obligent donc les travailleurs, bien souvent frontaliers, à prendre leur voiture pour venir au travail. Ces communes ont, du reste, une offre de services peu étoffée, mais une zone d'activité, comme il se doit.

Pendant ce temps-là, un quart de la population se concentre dans l'agglomération de Luxembourg, mais surtout la moitié des emplois du Grand-Duché. Ce n'est pas ce qui correspond à un scénario «organisé et harmonieux», selon le ministre François Bausch. Il compte mettre la croissance économique durable et la qualité de vie au centre de son plan d'action destiné à rééquilibrer le développement spatial du pays.

La progression du trafic routier étant une préoccupation majeure, il est vital de «retravailler la répartition spatiale des lieux d'emplois, de l'habitat et d'augmenter la densité urbaine», selon le ministre. Tout cela va être rendu possible dès que la loi sur l'aménagement du territoire sera adoptée. D'ici la fin de l'année, estime François Bausch à la louche. Le Conseil d'État doit encore rendre son avis sur les amendements.

Mais c'est ce texte législatif qui est la base de tout. Des plans sectoriels et des plans d'occupation du sol. «D'ici le vote de la loi, je ne signe plus aucun POS», prévient le ministre. Il faut dire que quelques recours devant les juridictions administratives l'ont convaincu qu'il ne servait à rien de prendre des décisions en l'absence de cette base légale.

Laboratoires régionaux

Une fois la loi votée, il faudra mettre au point le programme directeur d'aménagement du territoire. «On ne va pas livrer un produit fini, mais associer les citoyens à son élaboration», déclare François Bausch. Et pas seulement les résidents, mais également les frontaliers.

Concrètement, la refonte du PDAT passera par quatre «laboratoires régionaux» (Nord, Sud, Est et capitale) et trois «groupes témoins transfrontaliers» (allemand, belge et français). Au centre de cette organisation se situe le «policy lab», groupe interministériel épaulé d'experts qui vient de développer une charte nationale de l'aménagement du territoire, signée hier matin. Le texte promeut une vision politique commune en la matière et une participation citoyenne au pouvoir décisionnel. «La méthodologie de travail retenue est celle du « changement collaboratif, inclusif et décentralisé »», annonce François Bausch.

Il s'agit d'une suite logique du débat impliquant les forces vives et les acteurs politiques,



interministériel est chargé de l'élaboration du PDAT.

Les quatre ateliers régionaux seront organisés en 2018 et rassembleront au total près de 200 participants. «Actuellement une nouvelle approche de communication autour du processus participatif est en cours de préparation», explique le ministère. Le 8 janvier, une campagne de recrutement sera lancée auprès des citoyens prêts à prendre part aux différents laboratoires dans lesquels seront également représentés des élus communaux et des experts. Les candidatures seront closes le 12 février et un tirage au sort aura lieu le même jour. Le 28 février, un débat de consultation aura lieu à la Chambre des députés sur l'aménagement du territoire. Entre février et juillet 2018, quelque 80 séances se tiendront à travers le pays dans les laboratoires régionaux. D'ici un an, le plan d'action citoyen sera finalisé qui donnera naissance au plan directeur d'aménagement du territoire, courant 2019.

Geneviève Montaigu

Tweet

 Partager 0

 Partager

Abonnez-vous gratuitement à notre newsletter *

S'inscrire

Le Quotidien respecte la vie privée de ses lecteurs et se conforme strictement aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée et des libertés individuelles.

Dans le cadre de la mise en conformité avec le nouveau règlement européen pour la protection des données personnelles (GDPR/RGPD), nous avons mis à jour notre [politique de protection des données](#).



Précédent :
Auchan à Differdange : «Pas un copier-coller du Kirchberg»

Suivant :
Rajoy : prendre le contrôle de la Catalogne est la « seule réponse possible »



ARTICLES EN RELATION



Luxembourg : un chèque à impact positif

🕒 08/08/2018



Prison au Luxembourg : peu de candidats à l'exécution de la peine à l'étranger

🕒 07/08/2018



Bettembourg : Lorsché s'interroge sur la vente des terrains à l'entreprise Fage...

🕒 07/08/2018

LAISSER UNE RÉPONSE

Votre adresse email ne sera pas publiéeLes champs requis sont surlignés *

Nom *

Email *

Site internet

Poster un commentaire



supporters Genk à Esch aout 2018

